

Archives-Documentation

REF : ARCH2016003

Signataire : DD/FM

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Magali CHERET

**OBJET : Acceptation du don de matériel de numérisation de l'office des œuvres laïques d'Education par l'Image et le Son.**

**EXPOSE :**

L'office des Œuvres Laïques d'Education par l'Image et le Son s'est rapproché de l'Unité audiovisuelle de la Ville d'Aubervilliers afin de lui proposer la cession de son matériel de numérisation dont elle n'a plus l'usage. Cette cession permettra à l'Unité d'étoffer son parc de matériel et d'accroître ainsi les moyens de numérisation en interne en vue d'assurer une conservation pérenne de toutes les archives audiovisuelles de la Ville et d'en faciliter la communication et la valorisation.

La Ville d'Aubervilliers conserve plus de 5 000 heures d'images animées tous supports confondus. Ce fonds, particulièrement riche pour une commune de cette strate démographique est le produit d'une volonté exprimée par la municipalité dès l'après-guerre de capter de manière innovante les événementiels de la vie locale et d'en garder une trace mémorielle.-Depuis les années 80, cette mission avait été confiée à l'association CICA.

Ces archives sont des témoignages uniques de la diversité et du dynamisme de la vie culturelle, sportive ou associative de la commune mais également de son évolution urbaine, sociologique et politique durant les cinquante dernières années.

Ce don représente une opportunité parce qu'il complétera utilement la gamme technique des appareils que détient la Ville pour mener à bien son Plan de sauvegarde et de numérisation audiovisuel. Ce Plan, dont la réalisation a été confiée aux Archives municipales et à la Direction de la communication en 2012, a pour objet de préserver, en le numérisant, l'ensemble du fonds audiovisuel albertivillarien dont une bonne partie était menacée par la dégradation des supports magnétiques et l'obsolescence des appareils de lecture.

Ce don ouvre également de nouvelles perspectives : la cession d'un lecteur 1 pouce, support extrêmement rare et particulièrement coûteux, permettra d'accéder au contenu du fonds ALAP, l'Agence littéraire artistique parisienne, qui se donnait pour mission de diffuser les productions culturelles des pays communistes en France. En dépôt aux Archives municipales depuis 1999, ce fonds se compose de documents administratifs mais également de vidéos des différents spectacles promus par l'ALAP (ballets sur glace, cirque de Moscou, fête de l'Humanité, etc.) et jusqu'alors illisibles faute de lecteur adapté.

Ce matériel autorisera la consultation sur place, aux Archives, et à distance, via aubervilliers.fr, de nouveaux contenus numériques ainsi créés. Il permettra également l'utilisation des archives audiovisuelles dans les productions récentes, ainsi que le développement d'actions de valorisation plus importantes (Portail numérique des archives, Journées Européennes du Patrimoine, ateliers pédagogiques, etc.).

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjointes au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et  
\*Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Daniëlle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Sozig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

Archives-Documentation

REF : ARCH2016003

Signataire : DD/FM

**OBJET : Acceptation du don de matériel de numérisation de l'office des œuvres laïques d'Education par l'Image et le Son.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2242-1,

Vu le projet de convention entre la Commune et l'Office Régional des Œuvres Laïques d'Education par l'Image et le Son (OROLEIS),

Considérant que ce don représente une opportunité parce qu'il complétera utilement la gamme technique des appareils que détient la Ville pour mener à bien son Plan de sauvegarde et de numérisation vidéo aux fins de conserver l'ensemble de ses archives audiovisuelles,

Considérant que ce don est composé, entre autres, de lecteurs/enregistreurs vidéo, de moniteurs vidéo, d'un lecteur CD audio, d'enceintes audio, d'un ordinateur et d'une caméra tels que détaillés dans la convention annexée à la présente délibération,

Considérant que ce don est grevé de conditions dont la numérisation d'œuvres par la Commune pour le compte de l'OROLEIS ce qui nécessite l'incorporation du don dans le patrimoine communal par l'adoption d'une délibération,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ACCEPTE** le don de matériel de numérisation de l'OROLEIS fait à la Commune composé, entre autres, de lecteurs/enregistreurs vidéo, de moniteurs vidéo, d'un lecteur CD audio, d'enceintes audio, d'un ordinateur et d'une caméra tels que détaillés dans la convention annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** Madame la Maire à signer la convention relative à ce don avec l'ORELEIS, telle que celle-ci figure en annexe de la présente délibération.

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY

Reçu en préfecture le : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24/06/2016

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY

